Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 13 (1921)
Heft: 5

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mestre). Le viatique fut payé à 109 voyageurs (au totale de fr. 27,154 (dont fr. 15,835 pour le dernier trinagement (montant total fr. 2605), le secours de nécessité fut alloué à 22 membres (total fr. 670). Les dépenses pour secours de grève comportèrent fr. 119,343, pour représailles, fr. 1590 et on dépensa fr. 2885 pour 22 cas d'assistance judiciaire. L'organe fédératif nécessita fr. 53,448, la propagande et l'éducation fr. 18,746 et les délégations et conférences (y compris le congrès de Lucerne) fr. 15,264. L'administration coûta au total fr. 57,760 (pour l'administration personnelle fr. 34,379, et pour matériel, etc. fr. 23,281), c'est-à-dire environ le 11 % du total des dépenses.

Lithographes. Nous extrayons les renseignements suivants du rapport annuel de la Fédération suisse des lithographes, fort de 50 pages, qui vient de paraître: L'effectif des membres a diminué au cours de l'année de rapport de 1066 à 1027. Les recettes de la caisse d'exploitation comportèrent fr. 36,315 (1919: fr. 21,712); les dépenses furent de fr. 35,815 (20,875 fr.). Le total des recettes pour la caisse de réserve s'éleva à fr. 56,986 (1919: fr. 22,824); la somme des dépenses est de fr. 41,401, dont fr. 26,341 pour le conflit de la maison « Atar » à Genève. On dépensa pour secours de chômage fr. 24,510 (1919: fr. 7433), pour viatique fr. 820, pour secours de déménagement fr. 2305 (fr. 1384). On paya en secours de maladie fr. 36,222 (22,250 fr.). La fortune de la fédération s'accrut pendant l'année de rapport de fr. 51,776, de fr. 371,671 à 423,448. Le bureau de placement mentionne 283 demandes de travail et 163 offres de travail, 110 ouvriers purent être placés.

L'assemblée des délégués eut lieu pendant les jours de Pâques à Vevey; les débats eurent le meilleur résultat. Des divergences d'opinion ne se présentèrent guère que pour une affaire d'exclusion, mais ici aussi on put trouver une solution satisfaisante. La fédération des lithographes maintiendra à l'avenir aussi ses principes dont elle a éprouvé la justesse.

Dans la broderie. Le dimanche 27 février a eu lieu à St-Gall une assemblée extraordinaire de délégués de la Fédération du personnel de la broderie. 60 délégués, représentant 800 membres, étaient présents parmi lesquels 14 ouvrières. L'assemblée décida une augmentation des cotisations. L'unanimité avec laquelle cette décision fut prise est remarquable si l'on songe aux petits salaires payés dans cette industrie. Les délégués avaient à se prononcer pour la deuxième fois sur l'adhésion à l'Union syndicale suisse. Malgré une vive opposition, l'entrée fut confirmée par 32 voix contre 28. Les ouvrières se prononcèrent pour l'adhésion. Une votation générale aura encore à se prononcer et si le résultat était favorable à l'entrée, celle-ci s'effectuerait pour le 1er avril.

Commerce, transport et alimentation. L'organe de langue allemande « Die Solidarität » publie un rapport sur le mouvement des membres et le mouvement des salaires de la fédération en 1920.

Le nombre des membres s'est accru de 449, soit de 19,043 à 19,492. Le nombre des membres masculins a diminué de 339 unités et celui des membres féminins s'est augmenté de 788. Douze groupes professionnels accusent une diminution de membres et six une augmentation. La plus forte diminution est enregistrée par le personnel des hôtels et restaurants (292) la plus forte augmentation les chocolatiers (716).

La fédération a conduit durant cet exercise 257 mouvements donc 181 avec plein succès, 64 avec un succès partiel et 12 durent être terminés sans résultat. Il fut obtenu une diminution de la durée du travail dans 2908 entreprises, soit, pour 13,904 ouvriers 52,833 heures par semaine. En augmentation de salaire dans 3684 entreprises pour 34,079 ouvriers, 207,943 francs par semaine. Des vacances furent obtenues dans 3009 entreprises pour 14,913 ouvriers 63,165 jours par an.

De ces 257 mouvements, 236 n'ont pas nécessité d'arrêt du travail. La grève fut déclarée dans 19 cas, un lock-out fut prononcé dans 2 cas. 2984 ouvriers furent engagés dans les grèves, et 45 dans les lock-outs. Les secours payés par la caisse centrale se montent à 145,426 frs pour l'exercice annuel.

Salaire et coût de la vie. La Fédération du commerce, des transport et de l'alimentation publie dans *La Solidarität* du 19 mars le résultat de la statistique qu'il a établie sur le coût de la vie et les salaires. Nous en extrayons les chiffres suivants:

Pour établir le coût de la vie, les nombres indices de l'U. S. C. ont été utilisés; ils indiquent une augmentation depuis le 1er juin 1914 de *153,3 %*. Les salaires ont été augmentés durant cette période en moyenne de *106,68 %*. La plus forte augmentation s'est produite dans les laiteries (129 %), la plus faible chez les employés des cinémas et théâtres (71 %) et les employés de commerce (81 %).

En tout cas, il ressort de cette statistique que les augmentations de salaires sont loin de compenser le coût de la vie.

Secrétariat ouvrier de Thurgovie. Du rapport d'activité du secrétariat ouvrier de Thurgovie nous relevons les renseignements suivants: Le nombre des sections adhérentes descendit de 85 à 82. L'effectif des membres diminua de 536 unités dont 500 seulement pour la section des métallurgistes d'Arbon. La diminution du nombre des sections est imputable aux fusions dans le bâtiment et dans l'industrie de l'habillement. Tandis que le recul des membres provient de la crise économique. Des renseignements ont été donnés à 1489 clients dans 2303 cas. Il en fut donné 1296 à des organisés, 1007 à des non-syndiqués. 516 demandes de renseignements proviennent de femmes.

Les recettes faites durant l'année furent de 20,983 frs. Les dépenses de 16,623 frs. La fortune était à la fin de l'exercice de 4644 frs. Le nombre des membres adhérent au secrétariat était au 31 décembre de 6998.

Bibliographie

Nos jeunes filles et le choix d'une profession. — Selon le vœu de nombreux éducateurs et éducatrices, la commission centrale des apprentissages de l'Union suisse des arts et métiers a publié, avec la collaborations d'hommes d'expérience, des directions pour les parents et les autorités scolaires et tutélaires. Cet opuscule, intitulé *Nos jeunes filles et le choix d'une profession,* par Gertrude Krebs, maîtresse d'école ménagère à Soleure, l'auteur bien connu des « Conseils pour jeunes filles suisses », doit être envisagé comme particulièrement utile à notre époque où le choix d'une profession a la plus grande importance pour la vie économique de notre peuple. Il donne un court aperçu de toutes les professions qui conviennent pour le sexe féminin avec leurs exigences et leurs possibilités d'activité lucrative et tient compte notamment des conditions de notre pays. Cette brochure devrait donc être répandue partout et est surtout recommandée aux parents, aux membres du corps enseignant et aux commissions d'école.

Elle forme le 15e cahier de la « Bibliothèque suisse des arts et métiers », qui paraît chez Büchler & Cie, à Berne. Elle coûte 30 centimes et par quantités de 10 exemplaires 15 centimes.